

RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi^e Colloque international de l'Aidelf
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Crise des solidarités intergénérationnelles et prise en charge des personnes âgées : le cas du togo

Ibitola TCHITOU

Unité de Recherche Démographique-Lomé

Dodji GBETOGLO

Unité de Recherche Démographique-Lomé

La prise en charge des personnes âgées renvoie à la problématique des transferts de solidarités entre générations. Se référant au contexte ivoirien, Agnès Adjamagbo a proposé une définition de la solidarité intergénérationnelle qui cadre bien avec les préoccupations de notre article. Selon elle, la solidarité intergénérationnelle représente « *les formes particulières de pratiques sociales telles, les transferts de biens, de services et de personnes entre membres d'une même famille, dont la fonction majeure est d'ordre social, mais dont certains aspects peuvent être considérés sous l'angle d'intérêts économiques pour les différents protagonistes* » (Adjamagbo, 1997). La solidarité intergénérationnelle sera donc appréhendée à travers les transferts d'argent, de biens ou de services entre les personnes âgées et les générations plus jeunes¹ d'une même famille. La personne âgée est ici définie comme un individu dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans. Le parti pris pour ce seuil répond à un souci de standardisation, cette borne temporelle s'étant imposée comme seuil de vieillesse (Bourdelaïs, 1994).

Dans la plupart des sociétés traditionnelles, les transferts de solidarités intergénérationnelles étaient codés et s'imposaient aux individus. Ils contribuaient à renforcer la cohésion du groupe familial. L'individualisme n'était pas toléré puisqu'il constituait une menace pour la solidité du groupe. L'observance du devoir de solidarité à l'égard de la parentèle était donc stricte et de puissants mécanismes² de rappel à l'ordre communautaire étaient conçus pour la maintenir. Si les personnes âgées pouvaient compter sur les jeunes générations pour bénéficier de soins de santé, d'hébergement, de moyens de subsistance, ... en retour, ces dernières recevaient des générations plus âgées, des legs, de la protection spirituelle, des savoirs culturels, etc.

Cette image impressionniste des relations intergénérationnelles pré-modernes, pourrait faire croire que les caractéristiques décrites et ce qu'elles véhiculent comme normes, valeurs, obligations et représentations étaient stables, homogènes et figées. En réalité, de tout temps, les systèmes relationnels africains ont été sujets à des velléités de résistances aux diktats de règles traditionnelles (Mignot, 1982). La modernisation de la société n'a fait qu'accélérer ce processus de résistance même si certaines normes demeurent solidement ancrées.

Dans les sociétés africaines actuelles, on assiste de plus en plus à un affaiblissement de l'observance des normes et valeurs traditionnelles, que ce soit dans les modèles familiaux (Locoh. et Mouwagha-Sow, 2005) ou dans les relations de parenté (Diagne et Lessault, 2007). Décrivant les transformations sociales en cours, Kokou Vignikin a noté que les solidarités familiales, qui auparavant étaient systématiques, deviennent de plus en plus sélectives (Vignikin, 2007). D'autres auteurs ont abondé dans le même sens en montrant que les transformations des systèmes familiaux africains ont induit un affaiblissement de la prise en charge des personnes âgées (Kouamé, 1990 ; Makoni et Strocken, 2002), les familles n'ayant plus la capacité à répondre favorablement à toutes leurs sollicitations. Dans le même ordre d'idées, Kokou Vignikin montre que dans la plupart des sociétés, la responsabilité de la prise

¹ Nous entendons par « *générations jeunes* », toute génération dont les individus ont un âge inférieur à 60 ans.

² Cérémonie de commémoration des défunts, intimidation par la sorcellerie, etc.

en charge des aînés est assumée dans des circonstances où la « *modernité* » induit une indépendance de plus en plus forte de l'individu à l'égard du groupe familial et où la persistance de la crise économique accélère les changements de mentalités et l'effritement des solidarités familiales (Vignikin, 2007).

De nombreux facteurs rendent compte de ces changements. D'une part, les facteurs associés aux transformations sociales tels que la scolarisation, l'urbanisation, l'exposition aux cultures occidentales à travers les médias et l'influence des nouvelles religions, ont remis en cause les solidarités par devoirs envers les personnes âgées (Locoh et Mouwagha-Sow, 2005). D'autre part, la conjoncture de pauvreté a contribué à l'accélération de l'érosion des solidarités familiales (Vignikin, 2007). Par ailleurs, l'accès de plus en plus difficile au logement en ville, la rareté des opportunités de travail et la précarité croissante de l'emploi émusent les pratiques de solidarités familiales en particulier l'accueil des membres de la parentèle et l'envoi de subsides aux familles. Ces difficultés renforcent par ailleurs les stratégies de repli sur des champs familiaux plus restreints ainsi que le recours à de nouveaux réseaux sociaux (de type religieux, professionnel, associatif, etc.). En somme, les facteurs de modernité et les facteurs économiques sont ceux qui intensifient le plus les forces centrifuges qui affectent la dynamique des systèmes familiaux dans les sociétés africaines (Delpech, 1983 ; Hugon, 1990 ; Antoine *et al.*, 1995 ; Vignikin, 2007).

Le Togo s'inscrit-il dans le schéma qui vient d'être décrit ? Le moins qu'on puisse dire est que l'évolution des taux de fréquentation scolaire a connu une forte progression juste après les indépendances. En 1960, le Togo se situait parmi les pays les plus scolarisés d'Afrique francophone. Les années qui suivent l'accession à l'indépendance enregistrent un développement rapide du système scolaire qui permet au Togo de s'engager vers la scolarisation primaire universelle (Lange, 1993). Aujourd'hui, le taux net de scolarisation dans le primaire est estimé à environ 80% (UNFPA, 2008).

L'urbanisation connaît un essor croissant au Togo. D'importants courants migratoires existent dans le pays. L'exode rural est un élément important des mouvements de la population togolaise. La population urbaine qui ne constituait que 10% de la population totale en 1960 est passée à 25% en 1981 puis à 40% en 2004 (URD, 2006).

Par ailleurs, différents chocs macroéconomiques ont fait connaître au Togo, une détérioration de la situation économique. D'une manière générale, on peut distinguer quatre périodes d'évolution de l'économie togolaise depuis son accession à l'indépendance en 1960. Une première période va de 1960 à 1970 et est marquée par une forte croissance économique de l'ordre de 7% par an. Ensuite, avec la baisse des coûts des matières premières, le taux de croissance est passé à 2,5% dans les années 1970. Dans les années 1980, des facteurs internes, renforcés par l'effet des programmes d'ajustement structurel du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale, ont soumis l'économie togolaise à un déséquilibre permanent avec les balances commerciales et de paiement déficitaires. En 1990, le pays a été secoué par une crise socio-politique qui a fragilisé davantage son économie (URD, 2000). Cette détérioration de l'environnement macroéconomique s'est traduite par une paupérisation croissante de la population, de sorte qu'on estime aujourd'hui que 69% des togolais sont pauvres (QUIBB, 2006).

De quelle façon ce contexte de transformation sociale mais aussi de dégradation économique concomitante affecte-t-il les solidarités entre générations ? Plus précisément, la prise en charge des personnes âgées par les générations plus jeunes subit-elle l'influence de ce contexte ?

Afin de soumettre à l'examen ces questions, la communication se propose de tester les deux hypothèses suivantes :

- H1 : Les jeunes générations ne parviennent pas à assurer l'ensemble des besoins de prise en charge des personnes âgées ;
- H2 : Le modernisme et la crise économique rendent compte de l'incapacité des jeunes générations à prendre en charge les besoins des personnes âgées.

L'objet de cette communication est d'appréhender l'effet des facteurs de « modernisme » et de « crise économique » sur la capacité des jeunes générations à prendre en charge les personnes âgées au Togo à partir des données de l'enquête quantitative « *Pauvreté et conditions de vie des ménages au Togo* », réalisée en 2006 et de l'enquête qualitative « *Conditions de vie des personnes âgées au Togo* » réalisée en 2008³.

Du point de vue de sa structure, cette communication s'articule autour de deux parties. La première présente les sources de données et la méthodologie. La seconde analyse la prise en charge des personnes âgées et en dégage les déterminants.

1. Sources de données et méthodologie

Sources de données

Les données utilisées dans le cadre de la présente analyse sont issues de deux sources différentes. Il s'agit de l'enquête quantitative « *Pauvreté et conditions de vie des ménages au Togo* » et de l'enquête qualitative « *Conditions de vie des personnes âgées au Togo* ».

L'enquête quantitative « Pauvreté et conditions de vie des ménages au Togo »

L'enquête quantitative « *Pauvreté et conditions de vie des ménages au Togo* » a été réalisée en 2006 par l'Unité de Recherche Démographique de l'Université de Lomé (URD/UL). Basée sur la méthode d'échantillonnage par grappes, cette enquête a porté sur 544 ménages dont 218 en milieu urbain et 326 en milieu rural et a couvert les six régions du Togo (Lomé, Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes). Le questionnaire utilisé a abordé entre autres, les sections suivantes :

- Caractéristiques socio-démographiques et caractéristiques de l'habitat ;
- Activités économiques et formations professionnelles ;
- Prise en charge du ménage ;
- Solidarités intergénérationnelles ;
- Revenus du ménage ;
- Auto-perceptions sur les conditions de vie.

L'étude qualitative « Conditions de vie des personnes âgées au Togo »

Les données de cette étude réalisée en 2008 par l'Unité de Recherche Démographique de l'Université de Lomé (URD/UL), ont été collectées à partir de 11 discussions de groupes avec des personnes âgées (60 ans ou plus), 2 discussions de groupes avec des adultes (25-44 ans), 2 discussions de groupes avec des jeunes (18-24 ans) et 24 entretiens individuels approfondis avec des personnes âgées. Les discussions de groupes et les entretiens individuels se sont déroulés dans les six régions du pays (Lomé Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes). L'approche purement qualitative de cette enquête répondait au besoin de cerner entre autres, les questions relatives aux :

³ Ces deux enquêtes ont été réalisées par l'Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé.

- Transferts intergénérationnels ;
- Conditions de vie des personnes âgées au niveau familial ;
- Conditions de vie des personnes âgées au niveau communautaire ;
- Mesures prises par les jeunes/adultes pour préparer leur troisième âge.

Pour appréhender le phénomène de crise dans les solidarités intergénérationnelles, la démarche a consisté dans un premier temps à distinguer deux générations (la génération des personnes âgées et la génération constituée par les adultes et les jeunes⁴) et deux catégories de transferts (les transferts matériels et les transferts financiers)⁵.

Variables retenues pour la présente analyse

L'objectif de la présente communication étant de rendre compte de l'effet des facteurs de modernisme et des facteurs économiques sur la prise en charge des personnes âgées par les jeunes générations, les variables de l'analyse se présentent comme suit.

La variable à expliquer

De nature essentiellement dichotomique, cette variable est ici mesurée à travers les transferts matériels ou financiers octroyés par la jeune génération aux personnes âgées. Ces transferts sont saisis à partir de la question « *Au cours des douze derniers mois, quel type de transfert avez-vous principalement reçu ?* ».

Les variables explicatives

Trois principales variables explicatives ont été prises en compte dans l'analyse : le milieu de résidence et l'instruction comme proxy des facteurs de modernisme et le statut économique comme proxy des facteurs économiques.

- *Statut économique*⁶
Cette variable distingue deux catégories : les pauvres et les non pauvres.
- *Milieu de résidence*
Cette variable distingue le milieu urbain et le milieu rural.
- *Instruction*⁷
Cette variable distingue les instruits et les non instruits

Approche d'analyse

Pour chacune des générations, nous avons procédé à une comparaison dans le temps du poids relatif des transferts matériels et des transferts financiers et identifié les facteurs responsables des transformations.

Une démarche mixte d'analyse des données a été retenue. Elle articule l'approche statistique et l'approche qualitative. L'approche statistique a permis de tester l'effet du statut économique sur les transferts d'aides de la jeune génération vers les personnes âgées. Cette analyse a servi à dégager les différences de comportements entre les pauvres et les non pauvres.

⁴ Les adultes et les jeunes constituent le groupe que nous désignerons dans le reste du texte par « *jeune génération* ».

⁵ Par transferts matériels, nous entendons ici les envois de médicaments, de nourritures, de vêtements,... l'hébergement, etc.

⁶ Est considérée comme non pauvres toute personne active ayant un emploi rémunéré et disposant d'un revenu supérieur au SMIG

⁷ Ont été considérées comme instruites, les personnes ayant atteint au moins le niveau secondaire.

L'approche qualitative a consisté à faire une analyse de contenu du corpus des données transcrites provenant des groupes de discussion et des entretiens individuels. Elle a été utilisée dans le but de conforter les résultats issus de l'approche statistique et d'appréhender l'effet de l'instruction et du milieu de résidence sur les transferts d'aides vers les personnes âgées.

2. Principaux résultats

Les principaux résultats de l'étude s'articulent autour de deux grandes parties : les conditions actuelles de vie des personnes âgées au Togo et les facteurs qui rendent compte des difficultés de leur prise en charge.

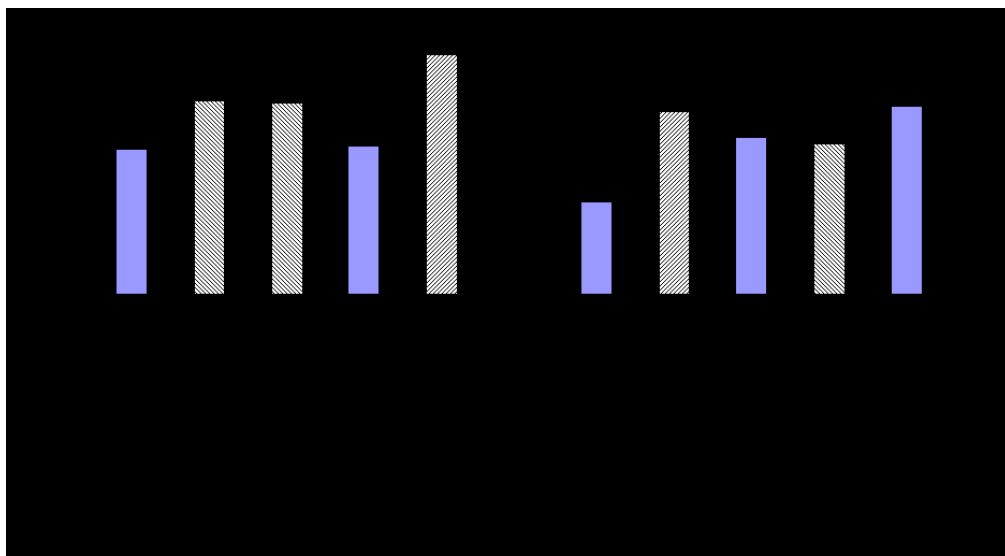
Conditions actuelles de vie des personnes âgées au togo

Avant de présenter leurs conditions de vie, cherchons d'abord à connaître qui sont les personnes âgées enquêtés.

Plus de la moitié des personnes âgées enquêtées vivent en milieu rural, sont propriétaires de leurs propres logements et sont encore en activité

Le graphique 1 permet d'apprécier la répartition des personnes âgées enquêtées lors de l'étude « *Pauvreté et conditions de vie des ménages au Togo* » en 2006 selon les caractéristiques liées au milieu de résidence, à l'exercice d'une activité économique, au statut d'occupation du logement, au statut de bénéficiaires et de pourvoyeurs d'aides matérielles et financières.

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DES PERSONNES AGEES SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES



Source : Enquête sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages au Togo-URD, 2006

D'après ce graphique, il apparaît que la majorité des personnes âgées résident en milieu rural (57%)⁸, qu'une forte proportion d'entre elles (71%) est propriétaire de son logement et

⁸ Cette proportion est statistiquement supérieure à celle des personnes âgées résidant en milieu urbain (43% avec $Z=2,0^*$)

que 56% continuent d'exercer une activité économique. Du point de vue des transferts de solidarités, au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, un peu plus de la moitié de ces personnes (54%) ont reçu des aides de la part des jeunes générations et en retour, 46% leur en ont fournies. Le test du Chi² atteste d'une différence entre les personnes âgées du milieu rural qui reçoivent les aides et celles du milieu urbain qui en reçoivent (61% contre 44%) avec $\chi^2 = 5,464^*$ et V de Cramer=0,169. Ce qui montre que les personnes âgées vivant en milieu rural font plus l'objet de sollicitude de la part de la jeune génération que celles qui résident en milieu urbain.

De ce résultat, on déduit que les transferts entre générations sont encore vivaces au sein de la société togolaise et que les prescriptions sociales en ce qui concerne l'aide aux aînés continuent de prévaloir. Une question vient alors à l'esprit : quel est le poids relatif de chaque type de transfert dans l'expression de ces solidarités ?

Si l'aide de la jeune génération à la génération des personnes âgées s'exprime essentiellement sous forme de transferts matériels, celle des personnes âgées vers la jeune génération est dominée par les transferts financiers

Le graphique 2 montre que les solidarités de la jeune génération aux personnes âgées s'expriment essentiellement sous deux formes : les aides financières et les aides matérielles. Toutefois, de ces deux formes de soutiens, les aides matérielles sont prépondérantes et représentent 57% du volume des aides reçues ($Z = 2,0^*$).

GRAPHIQUE 2 : REPARTITION DES PERSONNES AGEES
SELON LA NATURE DE LA PRINCIPALE AIDE REÇUE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS



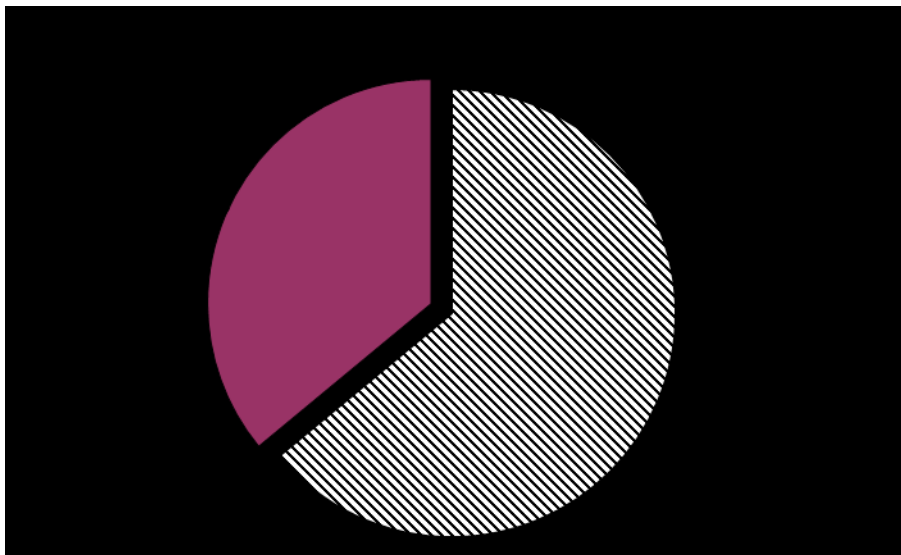
Source : Enquête sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages au Togo-URD, 2006

Ce résultat est conforté par ceux de l'analyse qualitative desquels il ressort que, de toutes les formes de soutiens exprimés par les jeunes générations aux personnes âgées, les aides financières ont un poids relatif plus faible que les aides matérielles. La déclaration ci-après atteste de ce constat :

« ...J'ai deux enfants qui travaillent. Pour ma subsistance, ils m'envoient souvent du riz, du savon, des pagnes, des habits et des médicaments. Mais quand je leur demande de l'argent pour faire face aux dépenses de funérailles et de certaines cérémonies, ils m'en donnent rarement (HOPRAG) ».

Par contraste, les aides financières sont prépondérantes dans les solidarités exprimées par les personnes âgées envers la jeune génération. En effet comme l'illustre le graphique 3, la part des aides financières est significativement plus importante que celle des aides matérielles (64% contre 36% avec $Z=4,0^{***}$).

GRAPHIQUE 3 : REPARTITION DES PERSONNES AGEES, SELON LA NATURE DE LA PRINCIPALE AIDE FOURNIE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS



Source : Enquête sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages au Togo_URD, 2006

Non seulement, les analyses qualitatives confirment ce constat mais elles font apparaître une autre dimension de l'aide apportée à la jeune génération par les personnes âgées, celle de la prise en charge intégrale. C'est du moins ce qui ressort des propos suivants :

« Autrefois, les enfants s'occupaient bien de leurs parents. Mais comme il n'y a plus de travail dans notre pays, c'est nous-mêmes qui nous occupons de tout. On s'occupe des pères et enfants. Quelqu'un qui ne trouve pas à manger, comment peut-il prendre en charge ses parents ? Ils n'en ont pas. Ils sont chez toi. Le soir tu prépares la nourriture, tu les appelles et ils viennent manger. S'il n'y en a pas assez, c'est plutôt toi le parent qui te prive. C'est comme ça. Si tu le laisses manger, il n'ira pas voler (FEPUPC) » ;

« ... Nous recevons de l'aide de nos enfants mais cette aide ne couvre pas l'ensemble de nos besoins. Nous sommes obligés de continuer à faire des activités qui puissent nous permettre de survivre (HEPRAG) » ;

« ... Vous vous imaginez ? À mon âge, je continue de travailler. Si je ne le faisais pas, comment pourrais-je m'en sortir ? Ce que mes enfants arrivent à me donner ne me suffit pas du tout... (HLCUFP) ».

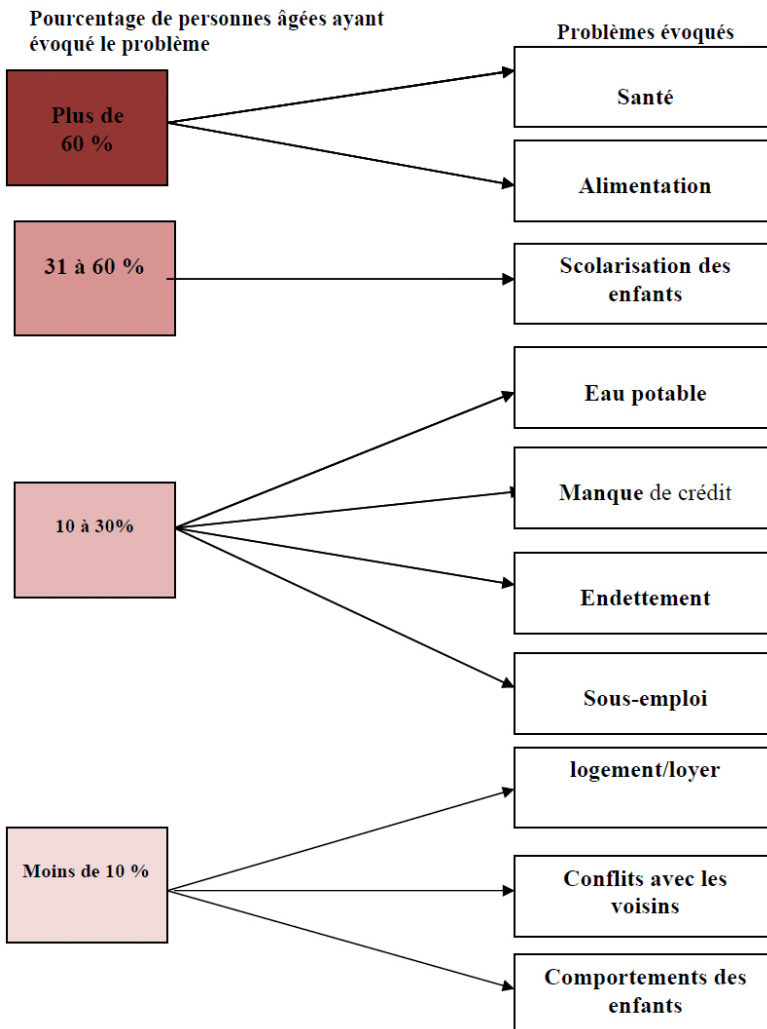
Si l'entraide entre générations reste une pratique sociale encore vivace au Togo, elle n'en subit pas moins des transformations en profondeur. La capacité des générations jeunes à couvrir intégralement des besoins des personnes âgées tend à s'affaiblir. Comment l'insuffisance des aides reçues et l'alourdissement des charges induit par les retards

d'émancipation économique et résidentielle des jeunes affectent-ils le vécu quotidien des personnes âgées ?

Difficultés d'ordre matériel et financier

Du graphique 4, il ressort que les deux principaux problèmes évoqués par les personnes âgées dans leur vécu quotidien sont les difficultés à se soigner à se nourrir. En effet, ces problèmes ont été mentionnés par plus de 75% des personnes âgées comme leurs principaux soucis de subsistance. Comme le montre le graphique A1 en annexe, les problèmes de santé sont vécus avec plus d'acuité par les personnes âgées de sexe masculin (64% contre 36% avec $z=2,4^*$). Quant aux difficultés liées à l'alimentation, ce sont les personnes âgées du milieu rural qui en souffrent le plus (77% contre 23% avec $z=2,2^*$).

GRAPHIQUE 4 : CLASSEMENT DES PROBLEMES VECUS PAR LES PERSONNES AGEES PAR ORDRE D'IMPORTANCE DECREOISSANTE



Source : Enquête sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages au Togo-URD, 2006

Les informations recueillies lors de l'étude qualitative sur les conditions de vie des personnes âgées confirment ces résultats. La vulnérabilité des personnes âgées en matière de santé et d'alimentation est apparue dans les propos suivants :

« ... Avec nos âges avancés, nous avons d'énormes problèmes de santé. Mais, les difficultés financières font que nous évitons de recourir aux formations sanitaires. Les médicaments sont chers alors que dans la plupart des cas, nous ne faisons plus d'activités comme avant et nos enfants n'arrivent pas à faire face à tous nos besoins. Souvent même, il nous arrive de vendre les vivres réservés à l'alimentation pour acheter les médicaments (HEPRAG) » ;

« ...en effet, nous les personnes âgées nous avons des problèmes pour nous nourrir dans nos maisons. Toi une personne qui travaillait bien avant et une fois devenue âgée, tu n'as plus toutes tes forces, ta production diminue et tu n'as plus suffisamment de vivres pour t'alimenter correctement et nourrir ta nombreuse famille. Même si tu as des enfants, eux également ont leurs foyers qu'ils prennent en charge. Même s'il y a quelqu'un qui peut te faire à manger, si tu n'as pas de vivres, qu'est-ce que cette personne va te préparer ? Donc la nourriture nous pose d'énormes problèmes... (HEPRAG) ».

Les problèmes de subsistance ne sont pas seulement ceux que vivent les personnes âgées au Togo. Les difficultés que rencontrent ces personnes revêtent également une dimension psycho-affective.

Difficultés d'ordre psycho-affectif

Les relations intergénérationnelles s'expriment également par les rapports interpersonnels entre les personnes âgées et les jeunes générations. Si dans le passé, ces rapports étaient caractérisés par l'observance des normes traditionnelles de hiérarchie et surtout le respect de la place conférée aux personnes âgées dans la famille et l'ensemble de la communauté, aujourd'hui, ces rapports connaissent une évolution marquée par des heurts comme en témoigne cet extrait de déclaration d'un groupe de personnes âgées :

« Tout d'abord, il faut respecter la personne âgée. Aujourd'hui l'amour de l'argent a fait qu'il n'y a même plus d'amour et de respect pour les personnes âgées ; c'est compliqué.... (HMARAG) ».

Par contraste, les générations jeunes pensent que les personnes âgées sont restées trop conservatrices et ne font pas assez d'efforts pour s'adapter à ce monde en perpétuelle mutation. Le témoignage suivant illustre suffisamment ce point de vue :

« ... l'éducation des personnes âgées est différente de celle des jeunes. Aujourd'hui, tout change. Nous écoutons les radios ; nous regardons les vidéos et suivons la télévision. Ce sont d'autres cultures qui sont véhiculées... Tout le monde est obligé d'aller dans le sens du monde... La mentalité des personnes âgées n'est pas d'actualité. Elles pensent que si nous ne nous comportons pas comme elles le désirent, c'est parce que nous ne les aimons pas et leur manquons de respect ; alors que ce n'est pas ça (SLCUTS) ».

En confrontant les différents points de vue, il se dégage deux grands facteurs responsables de l'affaiblissement de la prise en charge des personnes âgées par la jeune génération : le modernisme et les difficultés d'ordre économique. Comment ces facteurs affectent-ils les solidarités intergénérationnelles ?

Les facteurs de détérioration des relations intergénérationnelles au Togo

L'urbanisation et l'école contribuent à affaiblir les solidarités entre les jeunes générations et les personnes âgées

L'urbanisation et l'école moderne, en permettant une distanciation de la jeune génération vis-à-vis des prescriptions sociales traditionnelles, favorisent l'adoption de nouveaux modes de comportements et font subir aux valeurs et normes qui régissaient autrefois le fonctionnement des familles, de profondes transformations. Elles opèrent en refaçonnant les mentalités et contribuent ainsi à leur faire adopter de nouvelles valeurs culturelles telles que l'inclination pour le mode de vie occidental, l'aspiration de plus en plus grande à la liberté individuelle, etc. C'est du moins ce qui ressort des propos suivants :

« ... étant donné que je suis allé à l'école, moi je vois les choses de manière différente. Aujourd'hui, les personnes âgées s'attendent à ce qu'on leur fasse tout alors que ce n'est pas possible dans le contexte actuel. Les choses sont difficiles ; nos revenus nous suffisent à peine. Ce n'est pas possible ! Nous avons le droit de vivre notre vie. On ne peut pas se priver pour les satisfaire toutes les fois. Il faut qu'elles comprennent. Je ne veux pas dire qu'il ne faut pas leur venir en aide, non ! Mais tout cela doit se faire dans les limites de nos possibilités. Il faut que cela soit clair... (SLCUTS) » ;

« Nos parents qui vivent au village pensent que tout est facile en ville et que nous roulons sur l'or ici. Or ce n'est pas facile de vivre en ville. Il faut payer le loyer, les charges d'eau, d'électricité et beaucoup d'autres choses tous les mois. Ce qu'il faudrait comprendre, c'est que nous voulons bien les aider plus qu'on ne le fait actuellement ; mais les conditions de vie en ville ne nous permettent de le faire que dans les limites de nos moyens ... (SLCUTS) » ;

« Ici en ville, parce que tu appartiens à plusieurs groupes ou associations, - je veux dire les groupes de quartiers, les groupes religieux, les cercles d'amis, les associations de ressortissants -, tout le monde te sollicite. Pour telle chose, on t'appelle ; pour telle autre, tu dois dépenser. Tu es acculé de partout pour des événements heureux comme pour des événements malheureux. Je veux parler des cérémonies de mariage, de baptême, de deuil... Finalement, tu n'as pratiquement pas de répit en matière de dépenses et le temps te fait défaut. Et si, du village, tes parents sollicitent ton aide, ils ne peuvent pas comprendre que tu ne leur donnes pas entièrement satisfaction... (SLCUTS) ».

Cette influence de l'urbanisation et de l'instruction sur les transformations des relations intergénérationnelles est d'autant plus réelle que les jeunes générations résidant en milieu rural ont des mentalités qui épousent davantage les valeurs traditionnelles qui régissaient les solidarités entre générations. Leur vision transparaît dans le propos qui suit :

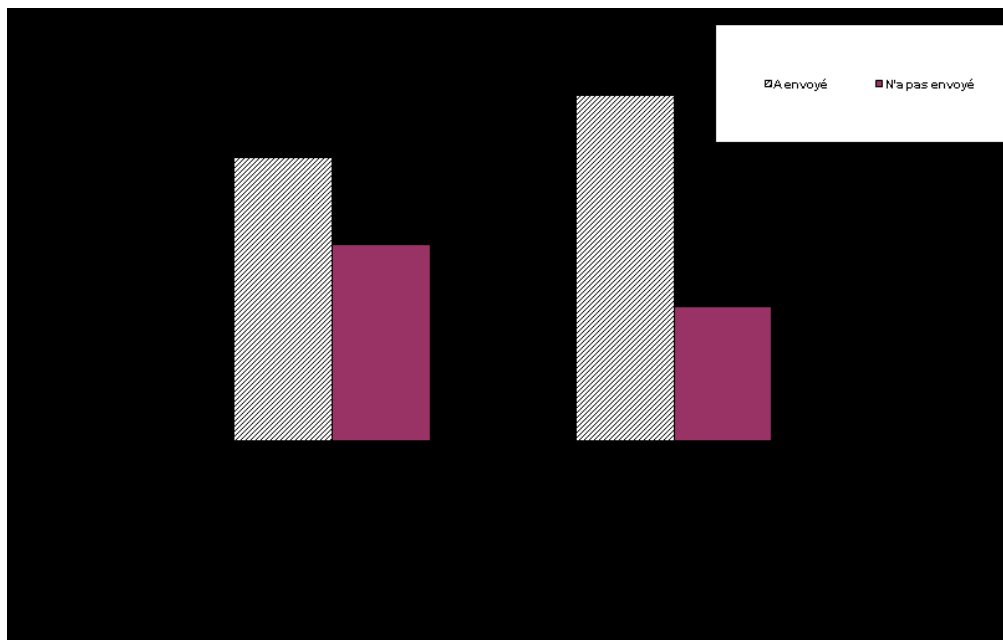
« Il est vrai que la situation devient de plus en plus difficile, mais nous faisons l'effort d'entretenir nos parents comme cela a toujours été fait depuis les temps anciens. Ce sont les enfants qui doivent s'occuper de leurs parents âgés. Ils en ont fait pour les leurs et cette tradition doit se perpétuer. C'est comme ça que les choses fonctionnent depuis. Si tu le fais pour tes parents, tes enfants te le feront. Si tu ne le fais pas, tu vas en souffrir après. (SLCRTS) ».

L'accès difficile à l'emploi, l'irrégularité des revenus et l'augmentation du coût de la vie limitent la capacité de la jeune génération à venir en aide aux personnes âgées

Pour expliquer l'affaiblissement de l'aide octroyée par la jeune génération aux personnes âgées, les difficultés économiques sont unanimement relevées. Comme le montre le

graphique 5, la proportion d'individus de la jeune génération qui ont octroyé de l'aide aux personnes âgées est plus élevée chez les non pauvres que chez les pauvres (72% contre 59% avec $z=2,0^*$), toutes choses étant égales par ailleurs.

GRAPHIQUE 5 : REPARTITION DES INDIVIDUS AYANT ENVOYE DES AIDES AUX PERSONNES AGEES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS AYANT PRECEDE L'ENQUETE (POUR 100 PERSONNES DE CHAQUE STATUT ECONOMIQUE)



Source : Enquête sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages au Togo_URD, 2006

Cet effet négatif du contexte de pauvreté sur les transferts intergénérationnels de solidarités familiales transparaît dans les propos de jeunes ci-après :

« ... Il faut d'abord que nous ayons quelque chose, pour espérer en donner à nos parents. Aujourd'hui, plusieurs d'entre nous n'ont pas d'emploi rémunéré. Et n'ayant pas de revenu, comment pouvons-nous aider nos parents ? (SEPUTS) » ;

« ... la situation économique devient de plus en plus difficile. Les choses sont de plus en plus chères au marché. Nous n'avons pas d'emploi stable ! Ce n'est pas facile. Aujourd'hui, tu trouves de l'argent, demain, tu en manques et c'est pour cela que nous avons du mal à honorer notre devoir filial de solidarités envers nos parents (SLCUTS) ».

Dans le même ordre d'idées, plusieurs personnes âgées reconnaissent l'impact du contexte économique difficile sur l'aide qu'elles reçoivent de la jeune génération. C'est ce qui est évoqué dans les discours suivants :

«... Nous avons des enfants, mais ils éprouvent des difficultés pour vivre. Certains sont en chômage. D'autres travaillent mais perçoivent des salaires maigres, de surcroît irréguliers. (silence) Peut-être, le seul qui se débrouille a son foyer à prendre en charge. Les choses sont de plus en plus chères aussi. Tout cela fait que même si l'aide qu'ils nous donnent n'est pas suffisante, ah ! Il faut qu'on s'en contente (HEPRAG) » ;

« Les enfants ne trouvent pas de boulots et n'arrivent pas à bien s'occuper de nous pour nous récompenser de la façon dont nous avons souffert pour eux. Ils n'y arrivent pas ! Ils ont beaucoup de charges ! (FEPUPC) ».

En somme, les devoirs de solidarité des jeunes générations à l'endroit des personnes âgées connaissent de profonds bouleversements dus aux changements de mentalités induits par les facteurs de modernisme d'une part, et à l'effet négatif du contexte économique d'autre part. Ces résultats confortent ainsi nos hypothèses.

Conclusion

Au Togo, plus de la moitié des personnes âgées sont encore en activité et plus de 70% d'entre elles logent dans leurs propres maisons. Par rapport à la norme d'entraide intergénérationnelle d'antan suivant laquelle les personnes âgées étaient intégralement prises en charge par la jeune génération, aujourd'hui peu d'entre elles se prévalent de ce privilège. Qui plus est, alors que les aides financières qui leur sont octroyées par la jeune génération s'amenuisent au profit des aides matérielles, c'est plutôt les personnes âgées qui sont de plus en plus sollicitées pour soutenir financièrement les générations jeunes.

L'école moderne et l'urbanisation, en contribuant à refaçonner les mentalités, ont favorisé l'adoption de nouvelles rationalités qui ont induit les transformations des rapports intergénérationnels. La crise économique en accentuant la paupérisation de la société, n'a fait qu'exacerber ces transformations, au départ, engendrées par les facteurs de modernisme.

Quelles réflexions inspirent ces résultats ?

Si l'entraide venant de la jeune génération s'amenuise du fait de la crise économique, ne faudrait-il pas déjà amener les jeunes et les adultes en activité à préparer leur troisième âge ?

Face à l'effritement des solidarités familiales à l'endroit des personnes âgées, ne faut-il pas que l'État joue un rôle plus actif dans la prise en charge de ces personnes ?

En Afrique, les solidarités intergénérationnelles reposent essentiellement sur les flux de ressources et les enfants constituent une assurance vieillesse les personnes âgées. Compte tenu du déclin de la fécondité, les personnes âgées pourront-elles continuer à compter sur leur descendance pour assurer leurs vieux jours ?

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE, P. (2007) – « Introduction », in : Antoine, P. (éd.) – *Relations intergénérationnelles en Afrique – approches plurielles*, Les collections du CEPED, Paris, p. 9-17.
- BOURDELAIS P., (1994) – *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*, Éditions Odile Jacob, Paris, 503 p.
- DIAGNE A., LESSAULT D., 2007 – *Émancipation résidentielle différée et recomposition des dépendances intergénérationnelles à Dakar*. Paris, CEPED, Collection « Regards sur », 41 p.

- GENDREAU, F., TABUTIN, D., POUPARD, M. (2002) – *Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés*, Chaire Quételet 2001, AUF, Academia-Bruylant/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 394 p.
- GIDDENS A. (1994), *Les conséquences de la modernité*, traduit. de l'anglais. par Olivier Meyer, Paris, L'Harmattan, (coll. « Théorie sociale contemporaine »).
- KOUAME A., 1990 – *Le vieillissement de la population en Afrique*. Ottawa, CRDI, 46 p.
- LOCOH T. et M. MOUWAGHA-SOW (2005). *Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'ouest ?* Communication, UIESP, Tours ? 2005.
- MAKONI S., STROEKEN K., 2002 – *Ageing in Africa*. Burlington, Ashgate, 291 p.
- MIGNOT A. (1982). – *Terre et pouvoir chez les Guins du Sud-est Togo*, thèse, Sorbonne, Paris.
- PILON M. et VIGNIKIN K. (2006) – *La famille africaine*, AUF, Paris, 63 p.
- RAZAFINDRATSIMA, N. (2007) – « L'entraide matérielle et financière entre parents et enfants à Antananarivo », in : Antoine, P. (éd.) – *Relations intergénérationnelles en Afrique – approches plurielles*, Les collections du CEPED, Paris, p. 93-120.
- REPUBLIQUE TOGOLAISE, Ministère de la Planification et du Développement, Direction Générale du Plan et du Développement (1998) « Politique Nationale de Population du Togo » ; Lomé, Octobre 1998. 43 p.
- SCHOUMAKER, B. (2000) – « Le vieillissement en Afrique subsaharienne », *Espace, Population, Sociétés. Le vieillissement dans le monde*, No 3, p. 379-390.
- UNFPA (2008) « État de la population togolaise ». New York, 2004, 50 p.
- URD (2002) – *Famille, Migrations et Urbanisation au Togo*, Résultats de l'enquête quantitative, Fascicule 2, Lomé, 205 p.
- URD (2006) – *Conditions de vie des ménages au Togo*, Résultats de l'enquête quantitative, Fascicule 2, Lomé, 56 p.
- VIGNIKIN K. (2007) – « Famille et relations intergénérationnelles : réflexions sur les évolutions en cours en Afrique », in : Antoine, P. (éd.) – *Relations intergénérationnelles en Afrique – approches plurielles*, Les collections du CEPED, Paris, p. 19-29.